

CHAMBÉ EN LUTTE

Numéro 6
<http://www.chambeenlutte.lautre.net>

18 novembre 2010

Bulletin d'information du Collectif Chambérien Unitaire Interpro et Citoyen

ÇA S'EST PASSÉ...

Vendredi 12

- Action à l'expo « les manchots de la République » (!) à la galerie Eurêka
- Soupe de la résistance, manif aux flambeaux dans Chambé.

Lundi 15

7h00, péage gratuit à la Motte, puis 9h00, blocage à la Banque de France

Mardi 16

rassemblement à l'appel de la CGT devant la préfecture.



ET CA VA SE PASSER...

Vendredi 19 novembre

18h30 : soupe de la résistance aux Eléphants.

20h30 : départ de la manif aux flambeaux.

Mardi 23 novembre

Journée de grève

10h00 : rassemblement devant le MEDEF (à la Motte)

12h00 : repas devant la préf

14h30 : manif place Caffé

Jeudi 25 novembre

8h00 : rassemblement à Aix les Bains (ctre des congrès) remise d'une pétition pour les C.A.F.

Sites locaux d'information

www.lavoixdesallobroges.org/

tvnetcitoyenne.com/

rebellyon.info/

grenoble.indymedia.org/

www.librinfo74.fr

Blog et forum de Chambé en lutte :

chambeenlutte.lautre.net

chambeenlutte.lautre.net/forum

Abonnement à la liste de diffusion : par mail à nycollin_co@yahoo.fr

EUREKA!



LE COLLECTIF A CONTINUÉ SES ACTIONS. VENDREDI, IL S'EST AINSI INVITÉ À L'INAUGURATION DE L'EXPOSITION «LES MANCHOTS DE LA RÉPUBLIQUE» (!) À LA GALERIE EURÊKA, CE QUI A PERMIS DE CHAHUTER UN PEU LE PRÉFET, AVANT DE L'OBLIGER À ÉCOUTER UN PETIT TEXTE QUE NOUS REPRODUISONS CI-DESSOUS.

Le collectif unitaire interpro et citoyen (CUIC) de Chambéry, en lutte contre la casse des retraites par répartition ne baissera pas les bras malgré la promulgation de la loi sarkoziste.

Ce pouvoir et ses hommes sont maintenant considérés comme illégitimes par des millions d'entre nous. Dans la société, le refus de la contre réforme des retraites reste très majoritaire. Et la conscience grandit que, pour contenter les marchés financiers et les possédants, il faut subir toujours plus d'austérité, de destruction des services publics, de précarité et de répression.

Le pouvoir, en agissant uniquement sur l'allongement de la durée de cotisation et le report de l'âge de départ à 62 ans et 67 ans, a choisi de faire payer l'addition très majoritairement aux salariés pour répondre aux exigences du capitalisme (agences de notation, marché des retraites par capitalisation)

En 2008, le déficit des systèmes de retraite a été de 10,9 Mds d'euros sur les 260 Mds versés, soit 0,6% du PIB alors que les seules entreprises non financières ont versé 83,3 milliards de dividendes aux actionnaires, soit 4,6% du PIB.

Parallèlement les réductions de cotisations patronales se multiplient depuis 2002 et atteignent déjà près de 30 milliards chaque année. Combien de ces 30 milliards sont allés aux investissements productifs ? Combien d'emplois créés ?

Et la crise du capitalisme combien a-t-elle coûté en nombre d'emplois ? Il en manque toujours 518 000 depuis début 2008 ! Entre juillet 2008 et 2010 le nombre d'inscrits au pôle emploi s'est accru de 1100 000. Ce sont toujours les jeunes les principales victimes du chômage, de la précarité et de la répression policière.

De cette société là, on n'en veut pas !

Alors oui on continue les blocages, les rencontres, les débats, le soutien aux luttes pour l'abrogation de cette loi et pour chasser ce pouvoir au service du patronat et du capitalisme.

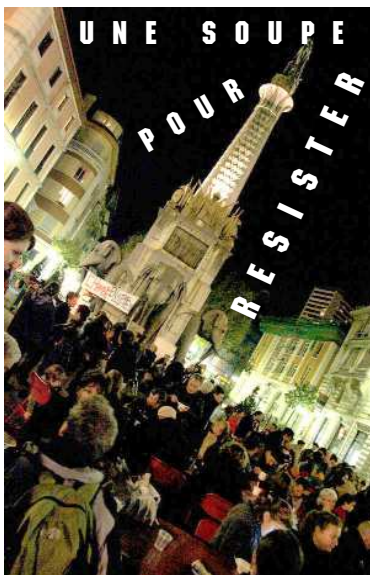
C'est de système politique qu'il faut changer et ce qui est nécessaire, c'est un processus constituant basé sur l'élection d'une assemblée constituante et le débat citoyen pour de nouvelles institutions démocratiques et une démocratie active.

soutenu par



Depuis plus d'un mois, le CCUIC organise tous les vendredis soir une soupe de résistance suivie d'une manifestation aux flambeaux dans les rues du centre ville. Nous investissons la rue aux sons des tambours, chants et slogans, afin de faire savoir une fois de plus que de cette réforme des retraites nous n'en voulons pas, même si le pouvoir continue à faire la sourde oreille face à la contestation ! Plus qu'un repas et une manifestation, ce rendez-vous convivial est

aussi un acte de réappropriation de l'espace public, un espace aujourd'hui sous contrôle sécuritaire (vidéosurveillance, présence policière...) et soumis au règne de la marchandise et du commerce. Ce rendez-vous est aussi un moment de rencontres et d'échanges qui nourrissent la riposte ! Chacun y trouve sa place. Les sourires, les chants, les cris, les applaudissements des habitant-e-s en pyjama derrière leurs fenêtres... donnent des ailes au mouvement et finissent de nous convaincre que notre place est là, et que nous ne lâcherons rien !



Vous avez manifesté contre la réforme des retraites, de cette réforme vous n'en voulez toujours pas... alors rejoignez-nous tous les vendredis à partir de 18h30, Place des Eléphants!* Et si vous voulez mettre la main à la pâte, rendez-vous dès 16h00 sur place pour préparer la soupe et discuter autour d'une marmite...

* A l'occasion de la **soirée concert du 3 décembre**, la soupe sera " délocalisée " à la Cité des Arts, devant la salle La Soute, jardin du Verney.

CONCERT "CHAMBE EN LUTTE"
VENDREDI 03 DECEMBRE A LA SOUTE
 L'ORCHIDEE D'HAWAÏ - ADVIEN' QUEPEUX - MOONWALKER - LA CIE DES 4 ARTS

*** STIC, LE FACEBOOK DES FLICS ***

STIC, ça ne vous dit rien ? Lui vous connaît probablement. Le Système de Traitement des Infractions Constatées est un fichier informatique contenant des renseignements sur toutes les personnes interpellées par la police nationale française. Pour la moindre infraction, vous êtes fiché. Une contravention lourde ? Fiché. Et même victime d'une infraction ? Mauvaise nouvelle, vous êtes fiché aussi !

En 2008, environ 34 millions de personnes étaient inscrites. Ce fichage, véritable outil de gestion totalitaire, est élargi au fil des ans à une part toujours plus grande de la population. Mis en place en 1994, il a fonctionné de manière totalement illégale jusqu'en 2001, date de sa mise en service officielle. Il fusionnera en 2011 avec le fichier "Judex" de la gendarmerie.

Au contraire du casier judiciaire, pas besoin d'être jugé coupable de quoi que ce soit pour avoir droit à votre propre fiche. Même après avoir été relaxé, ou innocenté, la police ne prend pas la peine de supprimer vos données et les conserve pour une durée moyenne de 20 ans.

Le Stic peut également vous causer quelques soucis dans le futur. En effet, depuis 2003, le stic peut être consulté si vous postulez pour un emploi lié à la sécurité, et votre candidature peut être refusée. Un autre exemple ? Celui-ci est consulté et peut motiver un refus de demande de naturalisation, pour une simple infraction jamais prouvée et sans condamnation. Que faire ? Si vous êtes condamné, rien, vous n'avez aucun recours. Si vous êtes relaxé, innocenté, ou simplement victime d'une infraction, nous vous invitons à contacter la CNIL pour faire une demande de suppression de votre fiche. Mais, après tout, vous n'avez toujours rien à vous reprocher, n'est-ce pas ?

CONTINUONS LE COMBAT POUR LE DROIT À L'AVORTEMENT !

Le 6 novembre dernier, 8ème journée nationale de mobilisation contre la réforme injuste des retraites, était aussi la journée de mobilisation nationale de défense du droit à l'avortement. En effet, en 2010, il faut encore se battre pour ce droit ! D'une part parce que la loi Aubry de 2001 n'est toujours pas appliquée dans sa totalité (délai de prise en charge souvent supérieur à 3 semaines, refus de certains centres de prendre en charge des femmes après 10 semaines alors que le délai légal

pour avorter est de 12 semaines...) et d'autre part parce que la loi Bachelot est un véritable danger pour ce droit. En ne se préoccupant que de la rentabilité économique des établissements de santé, non de la santé publique, cette loi aura pour conséquence la fermeture de nombreux hôpitaux de proximité, de maternités et de centres IVG, elle va aussi provoquer l'arrêt des IVG dans certains centres, puisque celles-ci ne sont pas économiquement rentables. Enfin la "restructuration" entraîne de nombreuses pertes de postes, celles-ci sont dramatiques pour l'ensemble du corps médical, pour l'ensemble des patientes ayant recours à l'IVG, puisque les conditions d'accueil et de soin ne pourront être meilleures en faisant du "travail à la chaîne".

C'est pourquoi le *Collectif pour le Droit des Femmes* demande le respect du droit à l'avortement, tant dans les délais, (une femme ne peut pas se voir refuser un avortement du fait des retards pris par le centre), que dans la forme de l'avortement (choisir entre l'avortement chirurgical et médicamenteux, l'imposition du second ne répondant qu'à des impératifs de coût sans prendre en compte le traumatisme qu'il pourrait créer). Enfin chaque femme doit pouvoir accéder rapidement à l'IVG. Le CDF demande donc l'ouverture et la réouverture de structures de proximité, le maintien de tous les centres d'IVG, avec un accueil de qualité et une prise en charge assurés par un personnel qualifié.